

## Relevé de conclusions du CS « exceptionnel » IMMM du 07/09/2023

**Présents :** P. Daniel (arrivée tardive car conseil UFR), M. Edely, C. Legein, V. Montembault, P. Pasetto, P. Ruello, C. Saluzzo et G. Vaudel

**Invités:** C. Chassenieux, porteur du projet CPER ALMAT2; S. Auguste, responsable, et F. Goutenoire, référent de la plateforme diffusion, diffraction et réflectivité des rayons X

**Excusé(e)s :** K. Adil, B. Arnaud, P. Dabo, N. Delorme, A. Martel

### Ordre du jour :

- 1) Echange équipement RX CPER ALMAT2 (SAXS) – PPI
- 2) Point sur la campagne DIALOG 2024

### 1) Echange équipement RX CPER ALMAT2 (SAXS) – PPI

La direction a proposé de remplacer, dans le cadre du CPER, la demande d'équipement : « Diffractomètre de rayons X aux petits angles : SAXS et GISAXS » par un « Diffractomètre de rayons X sur poudre » car:

- le vieux diffractomètre est obsolète, était en panne et S. Auguste ne trouvait pas de pièce de rechange,
- la plate-forme RX peut difficilement fonctionner avec un seul diffractomètre, sauf à limiter les prestations et/ou les expériences des nombreux collègues (MI, PSC en partie) qui ne peuvent pas, pour la plupart, travailler sans DRX,
- son renouvellement via l'aap région/PPI ne sera ni aisé, ni immédiat et y consacrer notre bas de laine PPI est discutable,
- un SAXS/GISAXS est (plus) discriminant et aurait plus de chance de succès à l'aap région/PPI.

Ce point est abordé à nouveau suite aux protestations de trois membres, absents lors du CS du 11/07/2023, au cours duquel les membres du CS présents ont approuvé la proposition de la direction alors que ce point n'avait pas été mis explicitement à l'ordre du jour.

**C. Chassenieux** (qui initialement souhaitait un RC du CS avant les congés) a alors proposé de temporiser le dossier jusqu'à la rentrée pour que « chacun puisse disposer de tous les éléments qui permettraient d'éclairer une prise de décision » et de convoquer une réunion à la rentrée. Ce que la direction a accepté.

**Ci-dessous sont résumés les débats avec notamment les interventions des principaux intéressés que la direction avait consultés avant le CS du 11/07/2023.**

**C. Chassenieux** a, au début du CS, confirmé que le remplacement de la jouvence du SAXS (détecteur et source) par l'acquisition d'un diffractomètre de poudre était possible étant donné les termes des conventions LMU-Région et LMU-LMM, moyennant un bref argumentaire scientifique. Concernant les fonds FEDER, il ne peut pas affirmer que cela ne poserait pas de problèmes et invite la direction à le vérifier si le remplacement était confirmé.

**G. Brotons** a expliqué qu'il avait été informé du projet d'échange lors d'une réunion avec la direction avant les congés d'été. Il a reconnu qu'il avait dit qu'il ne s'opposerait pas à cette décision mais qu'il n'avait pas réalisé ce qu'impliquait cet échange pour l'acquisition des éléments nécessaires à la remise en état du SAXS : délai supplémentaire et financement via l'aap "Soutien aux infrastructures de recherche" de la région et le PPI pas certain. Il a rappelé que cette technique était indispensable pour ses projets de recherche (dont une partie en collaboration avec des collègues d'Angers, des thèses en cours et une ANR) ainsi que pour ceux de collègues de A2P2 (projets ANR en cours également) et qu'ils devaient actuellement réaliser leurs analyses à

l'extérieur. Il estime qu'il n'y a pas plus d'urgence à acquérir un nouvel appareil RX qu'un SAXS. Pour l'ensemble de ces raisons, il s'oppose fermement à cet échange.

**F. Goutenoire**, référent scientifique de la plateforme RX, a fait part de son opposition à cette échange et estime que pour remplacer le diffractomètre le plus ancien, un diffractomètre de paillasse, moins onéreux à l'achat et en frais de fonctionnement, pourrait être envisagé. V. Maisonneuve a fait part de ses doutes sur le fait que cela puisse satisfaire les principaux utilisateurs.

La solution d'utiliser le diffractomètre de physique pour les études de poudre a été évoquée ; il faudrait y adapter un passeur, le coût est à évaluer.

**G. Vaudel** se demande quelle serait la réaction de la région à la demande d'un SAXS dans le cadre de l'aap "Soutien aux infrastructures de recherche" après que l'IMMM ait demandé le remplacement du SAXS par un diffractomètre RX dans le CPER.

**S. Auguste**, responsable de la plateforme RX, indique que parmi les deux appareils RX sur poudre, celui en fin de vie lui demande beaucoup de temps pour son maintien en fonctionnement. Il a subi de multiples pannes, le fabricant ne fournit plus de pièces neuves et il a déjà été à l'arrêt pendant un mois et demi cette année. Cela a été compliqué car un seul appareil ne permet pas de réaliser toutes les analyses RX. Le fait de disposer d'un seul diffractomètre RX en état de fonctionnement aurait donc des conséquences sur le coût des analyses RX (coût diagramme RX x 6) car il ne serait plus possible de réaliser autant de prestations.

Il a été acté qu'il serait utile d'informer l'ensemble des utilisateurs de la plateforme RX du risque d'un fonctionnement dégradé pendant un temps long si aucune solution de financement n'est trouvée rapidement car l'IMMM ne répondra au volet investissement de l'aap région "Soutien aux infrastructures de recherche" qu'en 2025 et qu'il ne sera pas aisé de faire passer un diffractomètre RX, considéré comme un équipement de routine.

**P. Pasetto** estime que cette nouvelle discussion a permis aux membres du CS présents d'avoir une vision plus globale de la proposition de la direction. Utiliser le financement du CPER pour acheter un diffractomètre permettrait à la plateforme RX de mieux fonctionner et aux collègues concernés de ne pas être dans la crainte d'une panne mais pénaliserait les porteurs du projet SAXS (G. Brotons et S. Auguste) ainsi que les collègues ayant besoin de cette technique dans le cadre de leurs travaux. Demander aux porteurs de rédiger une nouvelle demande de financement, alors qu'ils en ont obtenu un, retarderait le projet d'environ 2 ans, dans le meilleur des cas, et pourrait décourager nombre de collègues de monter des projets.

**En conclusion, chacun a convenu qu'il fallait trouver une solution pour financer un nouveau diffractomètre RX, à plus ou moins brève échéance. Mais la proposition de la direction soulève des réticences d'une partie des membres du CS.**

Enfin, la slide 2 du diaporama rappelant le contexte régional de l'aap "Soutien aux infrastructures de recherche" a provoqué une intéressante discussion sur la manière d'y répondre le plus efficacement possible lorsque nos plateformes seront restructurées.

## 2) Point sur la campagne DIALOG 2024

La direction a précisé l'état d'avancement et a annoncé l'envoi de la demande aux membres du CS pour relecture cet après-midi.

C. Legein & V. Montembault